

Jean-Louis Laville

# Le travail une nouvelle question politique

desclee  
de  
brouwer



SOLIDARITÉ ET SOCIÉTÉ





Le travail, une nouvelle question politique

## Du même auteur

*L'économie solidaire. Une perspective internationale* (dir.), Desclée de Brouwer, 1994 ; Hachette-Littératures, 2007 (nouvelle édition).

*Dictionnaire de l'autre économie* (dir. avec Antonio David Cattani), Desclée de Brouwer, 2005 ; Gallimard, 2006 (édition mise à jour et augmentée).

*Action publique et économie solidaire* (dir. avec Jean-Philippe Magnen, Genauto C. de França Filho, Alzira Meideiros), Érès, 2005.

*Sociologie des services : entre marché et solidarité*, Érès, 2005.

*Les services sociaux entre associations. État et marché : l'aide aux personnes âgées* (dir. avec Marthe Nyssens), La Découverte, 2001.

*Association, démocratie et société civile* (en collaboration), La Découverte, 2001.

*Une troisième voie pour le travail*, Desclée de Brouwer, 1999.

*Insertion et nouvelle économie sociale. Un bilan international* (dir. avec Jacques Defourny et Louis Favreau), Desclée de Brouwer, 1998.

*Vers un nouveau contrat social* (en collaboration), Desclée de Brouwer, 1996.

*Le travail, quel avenir ?* (en collaboration), Gallimard, 1997.

*Vers l'économie plurielle* (en collaboration), Syros, 1997.

*Sociologie de l'association* (dir. avec Renaud Sainsaulieu), Desclée de Brouwer, 1997.

*Cohésion sociale et emploi* (dir. avec Bernard Éme), Desclée de Brouwer, 1994.

*Les services de proximité en Europe* (dir.), Syros, 1992.

*La participation dans les entreprises en Europe*, Vuibert, 1992.

*Les petits boulots en question* (dir. avec Bernard Éme), Syros, 1987.

Jean-Louis Laville

Le travail,  
une nouvelle question politique

« Solidarité et société »  
Desclée de Brouwer

Collection « Solidarité et société »,  
dirigée par Jean-Louis Laville

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'invention de la solidarité correspond à la tentative de penser un lien social véritablement moderne, qui ne repose ni sur les intérêts matériels, ni sur les communautés traditionnelles.

En dépit de l'annonce récurrente de son affaiblissement voire de sa disparition, cette idée de solidarité continue à rassembler ceux qui refusent de réduire la vie sociale à l'utilitarisme et les relations humaines au contrat. De multiples formes d'associationnisme, présentes depuis le niveau local jusqu'au niveau international, s'y réfèrent aujourd'hui avec force.

La solidarité est donc d'actualité. Mais derrière l'adhésion qu'elle suscite apparaissent des conceptions contrastées. Elles renvoient pour certaines à la vision d'une société éthique dans laquelle des citoyens remplissent leurs devoirs moraux alors qu'elles désignent pour d'autres des actions collectives relevant de l'auto-organisation et du mouvement social.

Cette collection se propose donc d'éclairer les multiples formes de solidarité en actes comme les débats qui y sont liés, en soulevant des questions décisives pour notre avenir commun.

Joseph Haeringer (dir.), *La démocratie : un enjeu pour les associations d'action sociale*, 2008.

Jean-Paul Maréchal, *Humaniser l'économie*, 2008.

Une première version de cet ouvrage a été publiée en 1999 sous le titre :  
*Une troisième voie pour le travail*.

© Desclée de Brouwer, 2008

2, Passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris

ISBN : 978-2-220-05956-3

ISBN pdf : 9782220093390

## Introduction

La perte de maîtrise des gouvernements angoisse la société. Les citoyens envahis par leurs problèmes de tous les jours, perdent pied. La désaffection vis-à-vis de la politique s'alimente de l'idée selon laquelle, en dépit des promesses électorales, les élus quand ils sont au pouvoir n'arrivent pas à endiguer le chômage de masse et la paupérisation d'une proportion croissante de la population. Le sentiment domine dans l'opinion publique que les conditions de vie se dégradent, ce qui, par ailleurs, fait le lit des démagogies populistes. C'est comme si l'économie suivait son propre mouvement et que la politique se révélait impuissante à en modifier le cours. Si tel était le cas, les conséquences en seraient graves puisque la frustration à l'égard de la démocratie ne pourrait que s'accroître.

Vu le caractère désastreux d'une telle tendance, les réactions n'ont pas manqué pour la contrecarrer. Un volontarisme politique s'est manifesté à plusieurs reprises, dans lequel se retrouve le clivage gauche-droite si l'on fait sienne la distinction de Noberto Bobbio<sup>1</sup> caractérisant la gauche par un souci constant du respect d'égalité que la droite combat par une focalisation sur la liberté. La gauche française s'est effectivement engagée dans la réduction du temps de travail et la création d'« emplois jeunes » dans les secteurs public et associatif. La droite a répliqué en attaquant les trente-cinq heures et en voulant redonner la possibilité de « travailler plus pour gagner plus ».

---

1. N. Bobbio, *Droite et gauche: essai sur une distinction politique*, Paris, Seuil, 1996 (traduction française).

En fait cette dernière orientation n'est qu'une variation sur la rhétorique libérale : il suffit de restaurer la liberté du travail et de supprimer les entraves à l'initiative pour éliminer le chômage ; la société est bloquée mais une fois débarrassée de ses carcans, elle peut retrouver une forte dynamique de croissance. Une telle affirmation nie l'histoire du siècle dernier en escamotant la question du salariat. Là où il y a eu construction difficile d'un compromis entre économique et social, elle ne perçoit que des rigidités qu'il est urgent de supprimer. La politique antérieure menée par la gauche plurielle mettait au contraire l'accent sur l'importance du maintien d'un couplage entre travail et protection qui est le propre de l'emploi salarié. Cependant la gauche s'est révélée incapable de défendre son bilan parce qu'elle n'était pas sûre de ce choix. Elle était prise entre la tentation conformiste amenant à s'aligner pour l'essentiel sur l'argumentaire libéral et la posture plus classique centrée sur la défense du salariat. Mais elle était aussi percutée par la perspective dite de la fin du travail qui s'insurgeait contre l'immobilisme consistant à assimiler intégration sociale et emploi.

Pour ne pas céder à la vulgate libérale qui martèle l'idée d'un retard français pour prôner une adaptation sans fin à l'ordre économique, il importe donc de clarifier les composantes d'une politique du travail pour le XXI<sup>e</sup> siècle qui ne peut se réduire à la préservation du modèle social d'hier. Le débat sur le travail n'est pas derrière nous. Il est à reprendre pour ne pas avaliser la tendance, présentée comme naturelle, à plus de dérégulation. Toutefois la lutte contre le fatalisme suppose aussi d'examiner le problème du travail sans s'enfermer dans un affrontement entre partisans et adversaires de la fin du travail symptomatique de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Cet ouvrage prend position contre une telle formulation du débat qui en occulte les enjeux. Beaucoup plus que les prophéties sur le travail, c'est une rétrospective qui peut préparer une prospective. Même sans nous en apercevoir, nous abordons le

travail à travers les formes d'institutionnalisation qu'il a connues depuis deux siècles. Une esquisse de remise en perspective de la construction du travail peut à cet égard contribuer à l'histoire du présent<sup>2</sup>. Le premier chapitre est donc consacré à un retour sur l'histoire du travail; il revient succinctement sur la genèse du travail moderne, soulignant l'exploration du champ des possibles dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce détour historique éclaire les principales positions sur l'avenir du travail récapitulées dans le deuxième chapitre. Il aide à comprendre à la fois les controverses liées à la définition du travail et les raisons de la confusion entre travail et emploi dans la sphère marchande. Il permet de mieux saisir les ruptures et les continuités dans le débat politique sur le travail, qui s'était estompé et qui fait retour à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Les éclairages qu'il apporte nécessitent toutefois d'être confrontés aux réalités sociales comme l'explicite le troisième chapitre. C'est à cette condition qu'il devient possible d'élaborer une nouvelle politique du travail pertinente pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Le quatrième chapitre explicite ses fondements, ceux d'un réformisme radical se gardant de toute résignation fataliste comme de toute illusion révolutionnaire.

Au total, c'est la complexité de la question du travail qui est à retrouver. Le thème du travail est lié aux deux problématiques du politique<sup>3</sup>: la première qui met l'accent sur le potentiel d'action des membres de la communauté politique dans son ensemble et la seconde qui est plus centrée sur l'exercice du pouvoir. C'est pourquoi le travail revêt une dimension politique originale en posant de manière inédite la question de l'articulation entre le politique non institutionnel et le politique institutionnel. Si l'on est attaché aux idéaux démocratiques, il apparaît que le problème

---

2. Pour aller dans le sens de la méthode employée et préconisée par Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995, p. 17.

3. Sur ces deux problématiques, cf. L. Maheu, « Vers une grande théorie du politique », in L. Maheu, A. Sales, *La recomposition du politique*. Paris, L'Harmattan, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, 1991.

posé par le travail ne saurait être résolu ni par l'action spontanée du marché, ni par une approche bureaucratique des besoins sociaux. La question du travail ne peut être traitée sans prendre en considération l'implication citoyenne. À défaut, l'absence de pensée de la place des citoyens dans la résolution de leurs problèmes entretient une intériorisation de leur impuissance<sup>4</sup>. Persuadés d'être dépassés par la situation, ils n'en tiennent que plus rigueur à leurs représentants de ne pouvoir restaurer les formes de l'emploi qui avaient prévalu dans la période d'expansion. L'incertitude à laquelle ils sont confrontés se traduit dans ces conditions par la montée d'un malaise dans la démocratie<sup>5</sup>.

Il n'y aura pas de bonne réforme qui ignore les apports de la société elle-même. La participation civique à la répartition et à l'invention du travail devient déterminante. Se heurtant au scepticisme induit par la mondialisation, elle n'en a pas moins déjà commencé à produire des effets. Mais les percevoir suppose de déplacer le regard, des grands équilibres macro-économiques et de l'histoire des idées, vers la réalité socio-économique dans son épaisseur quotidienne. Pour repenser le travail, il convient de porter un regard plus sociologique sur l'économie<sup>6</sup>.

---

4. C'est le développement de l'« acratie », le sentiment qu'il faut faire quelque chose, mais que l'on est impuissant à le faire selon P. Calame, « La citoyenneté en Europe », *Territoires*, n° 354, 1995.

5. Cf. L. Drin, *La société française en tendances 1975-1995*, chapitre V-13 : « Affaiblissement des grands conflits idéologiques et montée d'un sentiment de mal-être », chapitre V-14 : « Développement de signes d'anomie », Paris, PUF, 1998.

6. Sur le renouveau de la sociologie économique, cf. le dossier : « Sociologies économiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, volume CIII, juillet-décembre 1997.

# I

## Primat du social et effacement du politique

Le retour sur le passé questionne une histoire du travail présentée comme une histoire linéaire dans laquelle la place du travail dans la vie sociale n'a fait que se renforcer. À ce récit dominant, qui présente une montée progressive du travail comme facteur d'intégration sociale, peut pourtant être substitué un autre récit plus conflictuel qui insiste sur les tensions entre individualisme et citoyenneté.

Depuis la Révolution française, l'affirmation de la liberté et de l'égalité entre les membres d'une même communauté politique se traduit en effet par « la combinaison de deux principes contradictoires », un « principe civique, interventionniste et égalitariste » d'une part; un « principe civil, libéral et inégalitariste »<sup>1</sup> d'autre part. Dans un premier temps, la référence à ces deux principes a pu converger vers la découverte de la nécessité de la liberté du travail. Mais dans un second temps une hiérarchisation de ces principes s'est installée. C'est du moins ce que laisse entrevoir un retour sur l'invention du travail salarié<sup>2</sup>.

---

1. J. Leca in P. Birnbaum, J. Leca, *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986, p. 207-208, voir tout le chapitre « Individualisme et citoyenneté », p. 159-209.

2. Pour une approche de cette histoire sous l'angle des rapports entre économie et solidarité, voir le premier chapitre de J.-L. Laville (dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Hachette-Littératures, 2007, p. 11-104. L'ensemble de ce chapitre est aussi nourri du n° 16 de *La Revue du Mauss semestrielle*, « L'autre socialisme. Entre utilitarisme et totalitarisme », Paris, La Découverte, second semestre 2000, en particulier « Le mouvement 1848 et son actualité » p. 217-328, compte rendu du colloque « 1998 : l'actualité de 1848. Économie et solidarité », colloque organisé au Sénat par le Crida-LSCI (CNRS) avec *Le Monde diplomatique*, *Esprit*, *Télérama*, Desclée de Brouwer, Paris 27 novembre 1998.